



ANDE, FNAUT PAYS DE LA LOIRE, COLLECTIF TRANSPORT DE NANTES

Mobilités scalpées

Inventaire à peine subjectif de démantèlements d'infrastructures et de dégradations de services dans le réseau de transport public multimodal de l'agglomération nantaise au cours des deux derniers mandats (2014-2022)

L'adresse aux élus, aux responsables du transport public et aux journalistes qui suit a été rédigée :

- en réaction immédiate à la décision récente du Tribunal administratif de Nantes validant la dépose par le gestionnaire du réseau ferroviaire des voies ferrées de « l'Île de Nantes » auxquelles les associations signataires prêtaient pourtant un large potentiel,
- à la suite d'une longue suite d'interventions qui si il faut le reconnaître se sont révélées vaines n'en donnent pas moins une certaine « expertise d'usager » sur les dossiers présentés ci-dessous,
- pour s'interroger sur la clairvoyance des experts et des décideurs quant à la conséquence des choix menés sur ces cas d'école qui peuvent apparaître isolés les uns des autres mais n'en constituent pas moins à notre avis une trame de « ce qu'il ne fallait pas faire » à l'heure où commence à s'imposer à tous le tribut à payer à l'économie carbonée,
- pour essayer de relancer encore et toujours le nécessaire débat sur l'impérative concertation des décideurs dans le cadre du bassin de vie sous le regard des associations d'usagers...

Nous nous sommes efforcés de normer notre présentation en exposant au regard des six sujets présentés la situation initiale, notre analyse des causes de l'abandon ou de la dégradation, les conséquences que nous jugeons volontairement sévèrement sans oublier la dernière colonne comme témoin de notre volonté de rester une « force de proposition »

Le constat peut apparaître sévère et nous restons ouverts aux commentaires, aux explications des responsables. Nous ne leur prêtons aucune volonté maligne dans leur exercice légitimé de la recherche du bien public. Mais nous pensons aussi que des économies trop ciblées (ligne 30), des réponses trop rapides à des groupes de pression (ligne 11) ou pire le goût de l'innovation pour l'innovation (Doulon-Carquefou) peuvent avoir des effets délétères sur la promotion et la coordination des mobilités multimodales seul substitut à l'usage non responsable de l'automobile qui reste encore prégnant dans l'agglomération nantaise.

Dans la liste qui suit nous n'avons pas retenu entre autres la suppression de la navette fluviale tunnel St Félix-Erdre jusqu'à l'Université (service que nous n'avons guère appuyé à sa création), suppression en 2021 de la voie réservée piétons-deux roues sur le pont St Mihiel. Ces choix peuvent bien entendu être repris.

Chargé du dossier : J-B. Lugadet

Dégradation de la fréquence de la ligne 30 dans la traversée de Saint Sébastien sur Loire

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
Mise en service du Chronobus C9 en septembre 2018 Recherche de gains « kilomètres-chauffeur » par la Semitan Peu de résistance de la Municipalité malgré pétition et campagne de presse de l'ANDE	Service de la ligne 30 entre « Joliverie » et « Iles de Loire » limité aux jours scolaires. Fréquence peu attractive Concurrence C9+busway Absence de service de transport : Douet, St Jean mal compensé par transport à la demande le mardi	Renforcement de la ligne 30 comme rocade SW-SE. Promotion du service Amélioration du confort (suppression des ralentisseurs) Utilisation de la voie « busway » comme la ligne 42

Aliénation de la voie ferrée Doulon-Carquefou au profit de l'expérimentation d'une navette automobile autonome

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
Réponse à un effet de mode (2019) pour les véhicules autonomes. Effet d'aubaine pour SNCF-Réseau chargé de l'expérimentation ? Avis favorable de Nantes Métropole et de la municipalité de Carquefou. Aucune enquête contradictoire ?	Démantèlement de la voie ferrée Bitumage de l'emprise. Bilan de l'expérience non communiqué selon nos informations	Intégration au « RER nantais » d'une liaison diamétrale partant de Carquefou (et au-delà?). Service ferroviaire cadencé mettant Carquefou à moins de 20 minutes de la gare centrale de Nantes

Suppression de la desserte TAN au bac d'Indret

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
Estimation de non rentabilité sous prétexte de faible fréquentation. Abandon du service	Rupture de la continuité du transport public entre les deux rives de la Loire	L'ANDE dans le cadre de son dossier « Traversées de la Loire » insiste sur la nécessité de mieux traiter les services nord-sud notamment aux extrémités de la métropole. Participe au maillage du réseau au-delà du centre.

Suppression de l'escalator « Place du Cirque-Bretagne »

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
<p>Dès la mise en service pannes liées à la mauvaise qualité du matériel choisi. Fermeture en 2013 le lieu étant jugé mal fréquenté ! Servait en effet de refuge à des « indésirables »</p> <p>Aucune tentative de réparation, de maintenance, de surveillance</p> <p>Promu (?) en 2021 comme « lieu à réinventer » !!!</p> <p>Nombreuses interventions de l'ANDE qui a mis en cause notamment le gaspillage d'argent public...</p>	<p>Abandon d'un service public qui permettait une liaison entre les lignes de tram 2 et 3, facilitait la vie des piétons.</p> <p>Service qui ne pose apparemment pas de problème dans les centres commerciaux de l'agglomération et dans d'autres villes où se multiplient escalators, ascenseurs, funiculaires etc...</p>	<p>Ne pas réinventer le lieu au profit d'un projet plus ou moins fumeux.</p> <p>Y rétablir un escalator fiable, entretenu (sous contrat) et surveillé ce qui n'est pas nécessaire quand la fréquentation est assurée (les citoyens nombreux étant les meilleurs policiers!)</p>

Démantèlement des voies ferrées dans l'Île de Nantes

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
<p>Fermeture des services ferroviaires dans l'Île de Nantes -voyageurs (années 70) -fret (2022)</p> <p>Opérateur urbain (SAMOA) peu suspect de sympathie ferroviaire : n'a jamais intégré le chemin de fer comme solution de desserte du « métacentre »</p> <p>Pas de coordination Région-Métropole-(Région SNCF) sur le Service express métropolitain pourtant promu en 2021 par SNCF Réseau y compris pour notre agglomération</p>	<p>Démantèlement des voies</p> <p>Aucune étude de reconversion de cette infrastructure pour un service ferroviaire adapté à un quartier qui reçoit pourtant des services à recrutement régional (université, futur CHU, attractions touristiques...)</p>	<p>Poursuive actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de résistance collective au démantèlement, -de proposition d'intégration à un service express métropolitain en coordination avec les lignes de tram prévues dans le secteur

Suppression du tracé de la ligne 11 rue Jean Jacques Rousseau-place Graslin et au delà

<i>Cause de la disparition ou de la dégradation</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Proposition ANDE-FNAUT</i>
<p>Hostilité dès 2019 des commerçants du secteur</p> <p>Extension des terrasses des cafés (2021) à la suite de la crise sanitaire en particulier rue Jean Jacques Rousseau.</p> <p>Équipements de la place Graslin contrariant le passage</p> <p>« Urbanisme expérimental » sacrifiant le tronçon dont l'exploitation pouvait poser problème.</p> <p>Peu de résistance de la Semitan et effacement rapide des anciennes stations</p> <p>ANDE pas assez réactive dans un moment qui ne s'y prêtait guère</p>	<p>Abandon de la desserte fine par autobus du « plateau central »</p> <p>Particulièrement préjudiciable aux personnes âgées</p> <p>Tracé de la ligne 11 désormais parallèle à la ligne 1 de tram sur plus d'un km.</p>	<p>Mettre en débat les questions de mobilité dans cette zone où les automobiles abondent et où le transport public a disparu (sauf aux marges : Copernic-Gigant)</p> <p>Quid des lignes qui ne peuvent être « chronobusées » !</p> <p>Retour concerté de la ligne 11 dans son tracé initial ou un tracé aménagé</p>

ASSOCIATION NANTAISE DEPLACEMENTS ENVIRONNEMENT

1 rue d'Auvours 44000 NANTES

Mail : contact@ande-nantes.fr